

Réunion du Bureau du CCP de l'ONUSIDA

DATE : mardi 11 octobre 2022

HORAIRES : 13 h 30 - 16 h 30 (heure de Genève)

LIEU : Virtuel (réunion Zoom)

PARTICIPANTS :

Bureau du CCP : S.E. M. Rongvudhi Virabutr, Dr Preecha Prempee, Mme Parichart Chantcharas, M. Natee Vichitsorasatra et Dr Cha-aim Pachanee (représentant la présidence du CCP) : Thaïlande) ; M. Binod Mahanty, Dr Claudia Böehm (représentant la vice-présidence du CCP : Allemagne) ; Dr Peace Mutuma (représentant le rapporteur du CCP : Kenya) ; Dr Chewe Luo et Dr Bettina Schunter (représentant la présidence du Comité des organismes coparrainants (COC) : UNICEF) ; et Mme Dinah Bones et M. Jumoke Patrick (représentant la délégation des ONG du CCP).

Secrétariat : M. Morten Ussing, directeur, gouvernance ; Mme Samia Lounnas, conseillère principale, gouvernance et Mme Sara Amara ,stagiaire, gouvernance

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. **Format de la 51e réunion du CCP, 13-16 décembre 2022, Thaïlande** : *Le Bureau du CCP discutera et conviendra du format (en personne, virtuel ou hybride) de la 51e réunion du CCP en suivant les modalités des réunions du CCP en 2022*
 2. **Mises à jour sur les préparatifs de la 51e réunion du CCP, 13-16 décembre 2022, Thaïlande** : *Le Bureau du CCP recevra des mises à jour du Secrétariat sur les points de l'ordre du jour de la 51e réunion du CCP*
 3. **Sélection des thèmes pour les volets thématiques en 2023** : *Le Bureau du CCP sélectionnera les thèmes des volets thématiques en 2023*
 4. **Visite de terrain du CCP en Thaïlande (en marge de la 51e réunion du CCP — 13-16 décembre 2022)** : *le Bureau du CCP discutera et conviendra des objectifs, de la participation et des modalités de la visite de terrain du CCP en marge de la 51e réunion du CCP (13-16 décembre 2022)*
 5. **Questions diverses**
-

La Présidence du CCP a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion du bureau du CCP pour préparer la 51e réunion du CCP, qui se tiendra du 13 au 16 décembre 2022 en Thaïlande, dans le cas d'une réunion hybride et du 13 au 15 décembre dans le cas d'une réunion entièrement en personne. L'objectif de la réunion était de convenir du format de la 51e réunion du CCP en Thaïlande et des dates des réunions préalables ; de fournir aux membres du Bureau une mise à

jour sur les préparations des points de l'ordre du jour de la 51e réunion du CCP par le point central du Secrétariat concerné, de sélectionner les thèmes des volets thématiques en 2023 et de discuter des dates et du programme provisoires de la visite sur le terrain du CCP en Thaïlande.

1. Format de la 51e réunion du CCP, 13-16 décembre 2022, Thaïlande

La Présidence a rappelé aux membres du Bureau que le CCP avait approuvé les modalités des réunions du CCP en 2022 et qu'il avait pris entre les sessions les décisions suivantes concernant les réunions du CCP en 2022 :

- Convient que le Bureau du CCP déterminera au plus tard 60 jours avant la réunion si la 51e réunion du Conseil de Coordination du Programme sera virtuelle, hybride ou en personne ; et que si la réunion se tient virtuellement ou de manière hybride, elle comprendra exceptionnellement une journée supplémentaire et se tiendra du 13 au 16 décembre 2022 ;
- Convient que les modalités et les règles de procédure énoncées dans le document intitulé Modalités et procédures des réunions du CCP de l'ONUSIDA pour 2022, pour les réunions virtuelles du CCP de 2022 et leurs préparatifs.

La Présidence a ajouté que lors de sa 50e réunion du CCP en juin 2022, le CCP a également pris la décision suivante en réponse à la proposition de la Présidence d'accueillir la 51e réunion du CCP en Thaïlande :

- A rappelé les décisions intersessions sur les modalités et procédures des réunions du CCP 2022 et le point de décision 12.3 de la 45e réunion du CCP ; et
- A convenu que, si la 51e réunion du CCP se tient dans un format hybride (13-16 décembre 2022) ou entièrement en personne (13-15 décembre 2022), elle se tiendra en Thaïlande.

La Présidence a également confirmé que la Thaïlande accueillera la 51e réunion du CCP dans la province de Chiang Mai, en Thaïlande. Elle a indiqué que le Secrétariat a reçu une note verbale le 4 octobre confirmant que la Thaïlande accueillera la réunion du CCP à l'hôtel Shangri-La à Chiang Mai, en Thaïlande. La lettre a été partagée par le Secrétariat avec les membres du Bureau dans le cadre des documents de base pour préparer cette réunion. La Présidence a conclu que la Thaïlande travaille avec le Secrétariat sur toute la logistique connexe qui sera envoyée à la fin de cette semaine (14 octobre 2022) avec les invitations aux membres du CCP.

Avant d'ouvrir la discussion sur le format de la 51e réunion du CCP à Chiang Mai, la Présidence a demandé au Secrétariat de fournir quelques informations supplémentaires comme suit :

- Si le Bureau du CCP accepte d'organiser une 51e réunion hybride du CCP, les règles qui seraient suivies par la Présidence pour diriger la réunion du Conseil sont celles approuvées entre les sessions dans les [modalités et procédures pour les réunions en 2022 du CCP de l'ONUSIDA](#), en complément du *Modus Operandi*. Le Secrétariat a ajouté que les réunions hybrides du CCP permettraient une participation plus large des parties prenantes

du CCP, sur la base de l'expérience de la 50e réunion du CCP de juin 2022 qui s'est tenue, pour la première fois depuis la crise de la COVID-19, dans un format hybride.

- Si le Bureau du CCP décide de tenir la 51e réunion du CCP entièrement en personne, le *Modus Operandi* sera appliqué, ce qui implique que la participation en ligne des membres du CCP et des participants ne sera pas possible, car il n'existe aucune disposition dans le *Modus Operandi* pour guider le Président du CCP sur la façon de gérer la réunion du Conseil dans une telle situation.
- Si les membres du Bureau du CCP décident de développer de nouvelles modalités pour les réunions du CCP afin de permettre la participation en ligne en plus de la participation en personne, le Bureau du CCP risque d'être confronté à un conflit de calendrier, car les modalités devraient être approuvées par le CCP entre les sessions, avant la fin du mois d'octobre, et donc la disposition dans le *Modus Operandi* d'envoyer les lettres d'invitation, qui devraient refléter les nouvelles modalités, 60 jours avant le début de la réunion, ne serait pas respectée. Ceci dans le cas où le CCP approuve les nouvelles modalités et un changement important dans le *Modus Operandi* sans demander un débat préalable lors d'une prochaine réunion du CCP. Si le CCP ne donne pas son accord, le délai d'envoi des invitations serait encore retardé, avec un risque majeur pour la participation des membres du CCP à la 51e réunion à Chiang Mai, en Thaïlande.

Le Secrétariat a ajouté que cela créerait un précédent si le Bureau du CCP proposait une décision intersessionnelle revenant sur les modalités et ouvrirait la participation en ligne aux participants inscrits dans le cas d'une réunion en personne. L'expérience des deux dernières années suggère qu'un tel choix est fait et qu'il est également rentable et respectueux de l'environnement. Il nécessiterait toutefois une discussion au sein du conseil d'administration et une révision du *Modus Operandi*. Le Bureau peut proposer que cette discussion soit ajoutée à la réunion du CCP de juin 2023.

Enfin, le Secrétariat a souligné qu'en cas de réunion entièrement en personne, l'ordre du jour de la 51e réunion devra être adapté à une réunion de 3 jours au lieu de 4 jours si elle est hybride ou virtuelle. Le Secrétariat a également noté que la participation en ligne à une réunion qui se tient toute la journée peut créer des difficultés pour certaines délégations en fonction de leur fuseau horaire.

À l'issue de la discussion, les membres du Bureau ont convenu que la 51e réunion du CCP à Chiang Mai, en Thaïlande, se tiendrait dans un format hybride du 13 au 16 décembre 2022. Le tableau des réunions de la 51e réunion du CCP est joint en Annexe 1 et le Bureau du CCP est en train de se mettre d'accord sur les dates définitives. Le tableau des réunions sera ajusté en conséquence. Les membres du Bureau du CCP ont également convenu que les [modalités et procédures pour les réunions en 2022 du CCP de l'OUSIDA](#) devraient être maintenues, mais avec un amendement à la disposition 22, qui augmenterait le nombre de participations en personne pour chaque membre du CCP et autoriserait 6 participants en personne au lieu de 2.

Le conseiller juridique du CCP a précisé que la modification des [modalités et procédures pour les réunions en 2022 du CCP de l'OUSIDA](#) devra être approuvée entre les sessions du CCP pour être appliquée. La lettre d'invitation aux membres du CCP ainsi que la note verbale pour les

observateurs indiqueront que le Bureau a soumis à l'approbation du CCP l'amendement de la disposition 22 et que l'enregistrement des membres du CCP sera appliqué comme actuellement prévu dans les [modalités et procédures pour les réunions en 2022 du CCP de l'OUSIDA](#), dans l'attente des modifications du nombre de participants. L'amendement de la disposition 22 des [modalités et procédures pour les réunions en 2022 du CCP de l'OUSIDA](#) est approuvé par le CCP, les membres et les observateurs du CCP seront informés par la Présidence et les inscriptions seront ajustées pour refléter le changement de la disposition 22 des [modalités et procédures pour les réunions en 2022 du CCP de l'OUSIDA](#).

Avec l'accord de tous les membres du Bureau, la Présidence du CCP a demandé au Secrétariat de procéder à la lettre d'invitation et à la note logistique pour la 51e réunion du CCP à Chiang Mai, en Thaïlande, du 13 au 16 décembre 2022, comme recommandé par le conseiller juridique. La Présidence du CCP a également demandé au Secrétariat d'envoyer pour approbation intersessionnelle par le CCP, l'amendement de la disposition 22 des [modalités et procédures pour les réunions en 2022 du CCP de l'OUSIDA](#).

2. Mise à jour, Volet régulier lors de la 51e réunion du CCP (13-16 décembre 2022, Thaïlande)

Les points centraux pertinents du Secrétariat de l'ONUSIDA ont donné les dernières informations sur la préparation des points de l'ordre du jour, comme suit :

Point 1.2 de l'ordre du jour : Rapport du CCP

Le Secrétariat a effectué les mises à jour suivantes :

- Le rapport de la réunion précédente est un résumé des présentations et des discussions tenues. Le rapport est examiné et approuvé par le Bureau du CCP.
- Comme convenu dans [modalités et procédures pour les réunions en 2022 du CCP de l'OUSIDA](#) approuvées entre les sessions, le rapport comprend un résumé de toutes les interventions faites en plénière ainsi que les déclarations écrites soumises via la plateforme sécurisée.
- La Présidence a rappelé que, suite à la publication du rapport, les participants du CCP peuvent demander au Bureau du CCP d'envisager des modifications du rapport, comme cela a été fait lors des deux dernières réunions du CCP. La Présidence rappelle au Bureau qu'il est de sa responsabilité de veiller à ce que le rapport soit une représentation équilibrée et équitable des événements de la réunion.
- Le Bureau a reçu le projet de rapport de la 50e réunion du CCP avant cette réunion (jeudi 6 octobre 2022) pour examen et commentaires, le délai final pour soumettre tout commentaire étant fixé au vendredi 14 octobre 2022. Le document sera ensuite finalisé et publié sur la page Web du CCP conformément au Modus Operandi.

Point 1.3 et point 2 de l'ordre du jour : Rapport de la Directrice exécutive et leadership dans la réponse au sida :

La Présidence du CCP et le Secrétariat de l'ONUSIDA ont présenté la mise à jour comme suit :

- Le rapport de la Directrice exécutive devrait se concentrer sur les réalisations importantes de la riposte au sida depuis son précédent rapport et sur le travail du Programme commun.
- Comme le veut la pratique, un aperçu du rapport sera affiché avant la réunion. Le rapport de la Directrice exécutive dans son intégralité sera affiché après avoir été remis lors de la réunion du CCP.
- La Directrice exécutive est d'accord avec le Bureau sur le fait que le point de l'ordre du jour consacré au leadership dans la lutte contre le sida sera une occasion importante de donner de l'espoir et de proposer une réflexion prospective pour une lutte contre le sida redynamisée. La Directrice exécutive est en train de sélectionner un conférencier.

Le Bureau du CCP a demandé que la Directrice exécutive reflète dans son rapport le résultat du processus de réalignement du Secrétariat de l'ONUSIDA, notamment en ce qui concerne les préoccupations du personnel soulevées lors de la 50e réunion du CCP.

Point 1.4 de l'ordre du jour : Rapport du représentant des ONG : Représentants de la délégation des ONG

Les représentants de la délégation des ONG ont fait le point comme suit :

- Le titre du rapport est : U = U : Une stratégie mondiale d'équité en matière de santé dans le domaine du VIH/sida, fondée et dirigée par la communauté.
- Un groupe de travail a été créé pour élaborer le rapport. Le rapport est en cours de finalisation et des consultations avec les membres du CCP seront organisées lorsque le rapport sera publié sur le site Web du CCP.

Point 3 de l'ordre du jour : Suivi du volet thématique de la 50e réunion du CCP :

Le Secrétariat de l'ONUSIDA a fourni la mise à jour suivante :

- Le suivi du volet thématique de la 50e réunion est un rapport sommaire des présentations et des discussions du volet thématique tenu sur l'éducation et le VIH.
- Le rapport est rédigé par un rédacteur indépendant et soumis au Bureau du CCP pour examen et approbation. Le Bureau du CCP a reçu le rapport avant la réunion (jeudi 6 octobre 2022) et a été invité à soumettre tout commentaire avant le vendredi 14 octobre 2022, date à laquelle le document sera finalisé et publié sur la page Web du CCP.
- Le rapport comprend des projets de points de décision à examiner par le Bureau. Ces propositions de points de décision résument les questions clés qui ont été discutées par les divers intervenants au cours du volet thématique et qui émanent du rapport rédigé pour le volet.
- Les points de décision proposés reconnaissent l'importance du secteur de l'éducation dans la prévention, le dépistage et le traitement du VIH ainsi que dans la lutte contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, afin de mettre en œuvre nos engagements communs.

Point 4 de l'ordre du jour : Rapport de l'équipe de travail sur les ripostes communautaires au sida

Le Secrétariat a effectué les mises à jour suivantes :

- Le travail de l'équipe de travail multipartite sur les réponses communautaires, demandé par le CCP, a créé un processus véritablement multipartite, avec des réseaux de PVVIH et de populations clés, avec d'autres organisations de la société civile et des organisations

communautaires, de toutes les régions détenant 50 % des sièges et des États membres de toutes les régions détenant les autres 50 % des sièges. Le processus a permis de mieux comprendre les préoccupations et les contraintes de toutes les parties et d'accepter un langage de compromis, proposé par l'Éthiopie avec d'autres États membres africains, et soutenu par les CLO et d'autres membres de l'équipe de travail multipartite.

- Les définitions actuelles de l'initiative communautaire (réponses communautaires et organisations communautaires) auront été examinées et discutées lors de trois réunions de l'équipe de travail multipartite. Elles sont largement, mais pas universellement, acceptées par toutes les parties prenantes de l'équipe de travail multipartite. Après que ce rapport ait été partagé avec la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, puis présenté au CCP, les définitions seront partagées avec le MTAG de l'ONUSIDA pour être opérationnalisées par des experts en mesure.
- L'accent mis par le programme commun sur les CLO et les CLR n'a pas pour but de diminuer la souveraineté des États, y compris leur responsabilité en matière de santé des personnes se trouvant à l'intérieur de leurs frontières. Au contraire, le travail d'intensification des réponses communautaires vise à transférer les ressources et le leadership des grandes ONG internationales aux organisations locales et dirigées par des pairs. Les ONGI ont un rôle important à jouer, mais à ce stade de la réponse à l'épidémie, une réponse durable au VIH nécessite de transférer les ressources vers ceux qui sont les plus proches des communautés les plus touchées, ceux qui fournissent les services de prévention, d'éducation et d'adhésion au traitement les plus efficaces, et qui seront là pour leurs pairs lorsque le paysage financier changera.
- Bien que les approches fondées sur les droits humains soient actuellement remises en question dans différents processus des Nations unies, les droits humains sont au cœur des réponses communautaires au sida et de la garantie du droit à la santé. Plusieurs participants à l'équipe de travail multipartite ont noté que l'épidémie de VIH est alimentée par des inégalités qui ont de profondes répercussions sur les droits humains, rappelant que la façon dont les gens sont traités compte, en particulier lorsqu'il s'agit de garantir l'accès aux services et leur utilisation
- Les membres de la l'équipe de travail multipartite sur les réponses communautaires au sida ont souligné le rôle important que peut jouer le Programme commun dans l'établissement de meilleurs systèmes de financement des organisations communautaires, ainsi que dans le renforcement de la capacité de ces organisations à mobiliser des ressources et à rendre compte des résultats.

Point 5 de l'ordre du jour : Mise à jour sur le Partenariat mondial pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH

Le Secrétariat a effectué les mises à jour suivantes :

- Le rapport « Mise à jour sur le Partenariat mondial pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH » est présenté au CCP, à la demande de la Présidence, pour faire suite à l'appel de la délégation des ONG du CCP et des partenaires de l'ONU de décembre 2017 et fournir des mises à jour sur les progrès du déploiement du Partenariat mondial d'action pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH (ci-après, le Partenariat mondial). Ce rapport a été préparé avec les contributions des organismes coparrainants.
- La stigmatisation et la discrimination sapent les efforts déployés pour atteindre les objectifs 95-95-95 d'ici 2025, en plus d'alourdir la santé mentale et physique des personnes vivant avec le VIH. Quarante ans après le début de l'épidémie, la stigmatisation et la discrimination tuent toujours.

- Bien que le rôle néfaste de la stigmatisation et de la discrimination soit reconnu depuis un certain temps, les investissements et les actions visant à réduire la stigmatisation et la discrimination ont été minimes, souvent limités à des projets pilotes et à des interventions à petite échelle. Il en résulte que la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, notamment à l'encontre des populations clés, des adolescentes et des jeunes femmes, demeurent à des niveaux élevés.
- Le Partenariat mondial a été mis en place et lancé en décembre 2018, en réponse à l'appel de la délégation des ONG du CCP et des partenaires de l'ONU à accélérer les actions et les engagements pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination. Il est organisé conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM), le Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH (GNP+) et le Secrétariat de l'ONUSIDA, avec le leadership et l'appui technique de la délégation des ONG au Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA. Le Partenariat mondial est une plateforme permettant d'exploiter le pouvoir et les ressources combinés des gouvernements, de la société civile, des Nations Unies et des mécanismes de financement pour mettre fin à la violence, à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH et réformer les lois restrictives et punitives.
- Bien que le Partenariat mondial fasse référence à la stigmatisation et à la discrimination, les actions nécessaires pour réduire la stigmatisation et la discrimination impliquent tous les catalyseurs sociétaux à travers les objectifs 10-10-10 d'ici 2025. L'élimination des lois pénales et des normes sexospécifiques néfastes, ainsi que la réduction des inégalités entre les sexes et la fin de la violence sexiste, font partie intégrante du Partenariat mondial. Développé en collaboration avec des organisations dirigées par des communautés et conçu pour accroître leur rôle dans la conception et la mise en œuvre de la réponse, le Partenariat mondial est également essentiel à la réalisation de l'objectif selon lequel 60 % de tous les programmes et actions des catalyseurs sociétaux sont dirigés par des communautés.
- Au 1^{er} septembre 2022, 31 pays ont officiellement rejoint le Partenariat mondial, s'engageant à prendre des mesures concrètes et délibérées pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH dans six contextes (soins de santé, éducation, emploi, justice, communauté et cadre humanitaire) en cinq ans. Cette plateforme permet une meilleure coordination des interventions et des investissements nationaux et transnationaux visant à mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination. Elle contribue également à renforcer la cohérence de la fourniture de connaissances et d'un soutien technique fondé sur des données probantes, ainsi que l'autonomisation et le leadership des communautés dans la conception et la mise en œuvre de programmes et d'actions visant à mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH.
- Des pays comme la République centrafricaine, la Jamaïque, la Thaïlande et l'Ouganda, par exemple, ont tiré parti du soutien du Partenariat mondial pour réformer leurs lois sur le VIH, accélérer la conception et la mise en œuvre de plans nationaux chiffrés visant à mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination, engager des dialogues sur la décriminalisation et renforcer le leadership des personnes vivant avec le VIH et les plus exposées au risque d'infection dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des plans nationaux visant à mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination. D'autres pays n'appartenant pas au Partenariat mondial et soutenus par le Programme commun ou le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH ont également tiré parti des mécanismes de coordination du Partenariat mondial, de l'expertise et des enseignements tirés de ses groupes de travail techniques, ainsi que de son plaidoyer en faveur d'une volonté politique soutenue, pour obtenir un meilleur rendement de leurs investissements dans des actions visant à mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination.

- La coordination assurée par le Partenariat mondial, avec la société civile et les réseaux de personnes vivant avec le VIH et les plus exposées au risque d'infection, est essentielle pour garantir la cohérence des interventions et l'utilisation efficace des ressources afin de mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH dans les pays. Son rôle de rassembleur, son soutien technique et le partage et la création d'outils et de bonnes pratiques pour la conception, la mise en œuvre, le suivi ou l'évaluation de programmes visant à mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination, constituent une importante valeur ajoutée pour soutenir les efforts des pays en vue d'augmenter le financement et de prendre des mesures délibérées, concrètes, ciblées et mesurables pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination.

Point 6 de l'ordre du jour : Rapport du Bureau du CCP sur la situation du financement de l'ONUSIDA (immédiat et durable) sur la base des recommandations de l'Équipe de travail multipartite informelle

La Présidence du CCP et le Secrétariat de l'ONUSIDA ont présenté la mise à jour comme suit :

- Le rapport du Bureau basé sur les recommandations de l'équipe de travail multipartite informelle sur la situation du financement de l'ONUSIDA (équipe de travail) répond à la demande du CCP lors de sa 50e réunion en juin 2022 dans ses décisions 6.7 et 6.8.
- Suite à cette réunion du Bureau, le Secrétariat enverra pour examen et commentaires aux membres du Bureau un projet de plan du rapport du Bureau au CCP sur la situation du financement de l'ONUSIDA. Le Bureau a reçu un calendrier provisoire pour la finalisation du rapport (annexe 2).
- Après avoir reçu vos contributions, le rédacteur du rapport, soutenu par le Secrétariat, développera un plan plus détaillé du rapport.
- Le Bureau du CCP tiendra une réunion le jeudi 20 octobre avec les co-présidents de l'équipe de travail. À la suite de la réunion du 20 octobre, le rédacteur du rapport, tenant compte de la discussion du Bureau avec les coprésidents de l'équipe de travail, poursuivra l'élaboration du rapport et le Secrétariat le distribuera pour examen.
- Enfin, le 7 novembre, lors de la dernière réunion du Bureau, prévue après le Dialogue sur le financement stratégique (SFD), le Bureau du CCP procédera à un examen final du rapport afin de s'assurer que les résultats du Dialogue sur le financement stratégique sont pris en compte dans le rapport avant qu'il ne soit mis en ligne et présenté à la 51e réunion du CCP en décembre.

Point 7 de l'ordre du jour : Évaluation du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA

Joel Rehnstrom, directeur du bureau d'évaluation de l'ONUSIDA, a fait le point sur la disposition de l'ordre du jour, comme suit :

- Le rapport répond à la décision 7.4 de la 49e session du CCP qui a approuvé le plan d'évaluation 2022-2023 (UNAIDS/PCB (49)/21.28) et attend avec impatience le rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2022.
- Le rapport annuel sur l'évaluation (UNAIDS/PCB (51)/22.34) a été discuté avec le Groupe consultatif d'experts de l'ONUSIDA sur l'évaluation le 5 octobre et sera partagé avec le Groupe consultatif externe indépendant de surveillance (IEOAC) en novembre pour information.
- Le CCP est invité à prendre note des bons progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'évaluation. Les principaux défis liés au fait que la fonction d'évaluation n'a pas été dotée de ressources conformément à la politique d'évaluation, qui demande que 1 % des dépenses organisationnelles soient allouées à la fonction d'évaluation (voir la décision 7.3 de la 49e réunion du CCP et la décision 9.3 de la 47e réunion du CCP).

- Le document préparé pour la réunion CCP de décembre propose que le Bureau d'évaluation examine attentivement l'examen de la fonction d'évaluation par le MOPAN ainsi qu'un examen indépendant de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA et que la Directrice exécutive tienne compte des conclusions et des recommandations de ces examens externes en plus de la situation financière de l'organisation lorsqu'elle décidera des ressources, de la dotation en personnel et de la localisation du Bureau d'évaluation.
- Pour tenir compte de la situation de financement serré de l'ONUSIDA, le Bureau d'évaluation a réduit le nombre, la portée et les budgets des évaluations à mener et a été en mesure de mettre en œuvre le Plan d'évaluation avec ces ajustements. Cependant, en tant qu'unité comptant deux employés, sans soutien administratif dédié, le Bureau d'évaluation est mis à rude épreuve et la réalisation de toutes les évaluations prévues pour 2022-2023 sera un défi.
- Les organismes coparrainants ont participé activement aux groupes de gestion et de référence des évaluations conjointes menées au cours de l'année. Cela comprend des évaluations sur les populations clés et le financement efficace et durable, ainsi que sur les enveloppes nationales et la protection sociale. Les organismes coparrainants se sont également engagés activement dans le développement des réponses de gestion aux populations clés et dans des évaluations de financement efficaces et durables.
- Une présentation PowerPoint de 15 minutes sera faite au CCP en personne par Joel Rehnstrom, directeur de l'évaluation indépendante. Deux documents de séance accompagnent le rapport annuel sur l'évaluation (UNAIDS/PCB (51)/21.34). Les voici : Évaluation indépendante du travail du Programme commun avec et pour les populations clés ; Étude de cas du travail du Programme commun avec et pour les populations clés en Thaïlande.
- Comme le temps disponible au titre du point de l'ordre du jour du CCP relatif à l'évaluation ne permet pas une discussion approfondie des évaluations menées au cours de l'année, deux occasions seront offertes aux membres du Conseil et aux observateurs d'engager une discussion sur l'évaluation des populations clés.
- Un briefing des missions fin novembre au cours duquel seront présentées les conclusions et recommandations de l'évaluation des populations clés ainsi que la réponse de la direction.
- Un événement parallèle pendant le CCP en décembre au cours duquel une étude de cas de l'évaluation du travail du Programme commun avec et pour les populations clés en Thaïlande sera présentée.

Point 7 et point 8 de l'ordre du jour : Élection des membres du Bureau et prochaines réunions du CCP :

Le Secrétariat a effectué les mises à jour suivantes :

- Les documents relatifs aux prochaines réunions du CCP et à l'élection des membres du Bureau sont des points permanents de l'ordre du jour de la réunion du CCP de décembre.
- Le document sur les prochaines réunions du CCP comprend les dates des 56e et 57e réunions du CCP en 2023. Il présentera également les propositions de volets thématiques pour les réunions du CCP en 2023.
- Le Secrétariat a lancé un appel à propositions de volets thématiques le 5 juillet 2022 pour les volets thématiques de 2023. Sept propositions ont été reçues. Le Bureau a reçu ces documents avant la présente réunion.
- La Présidence a rappelé que le Bureau du CCP devait sélectionner 2 de ces propositions pour les volets thématiques qui auront lieu en 2023 sur la base de : la pertinence générale, la réactivité, le ciblage et la portée de l'action. En outre, le Bureau du CCP doit recommander à

quelle réunion du CCP le volet thématique doit avoir lieu. Les recommandations du Bureau seront incluses dans le document sur les prochaines réunions du CCP pour être examinées par le CCP élargi lors de sa 51e réunion à Chiang Mai, en Thaïlande. Le Bureau sélectionnera les thèmes au point 3 de l'ordre du jour de cette réunion.

- Le document, intitulé Élection du bureau, comprend la composition du CCP pour l'année à venir, le processus de nomination de la délégation des ONG et l'élection du bureau du CCP pour l'année suivante. Au moment de la réunion, le Secrétariat n'avait reçu aucune manifestation d'intérêt pour les postes de vice-président et de rapporteur pour l'année à venir.

Point 10 de l'ordre du jour : Mise à jour, Volet thématique lors de la prochaine réunion du CCP

Le Secrétariat de l'ONUSIDA et l'OMS ont fait le point sur le sujet du prochain volet thématique : « *Le VIH et les hommes, dans toute leur diversité, comment pouvons-nous remettre nos réponses sur les rails ?* »

- Le Conseil de Coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA a convenu, lors de sa [49e réunion](#), que le sujet du volet thématique de la 50e réunion du CCP serait « *Le VIH et les hommes, dans toute leur diversité, comment pouvons-nous remettre nos réponses sur la bonne voie ?* », et que le volet thématique de la 51e réunion serait : « *L'apprentissage positif : exploiter le pouvoir de l'éducation pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH, autonomiser les jeunes et fournir une réponse complète au VIH* ». Le 22 mars 2022, le CCP a convenu entre les sessions que le sujet du volet thématique pour la réunion de juin, tel qu'approuvé lors de la 49e réunion du CCP, sera exceptionnellement décalé à la réunion de décembre et que le sujet du volet thématique prévu pour la réunion de décembre sera décalé à la réunion de juin. En conséquence, le thème de décembre 2022 sera : « ***Le VIH et les hommes, dans toute leur diversité, comment pouvons-nous remettre nos réponses sur les rails ?*** »
- Les membres du CCP ont été invités le 26 septembre à rejoindre un groupe de travail pour soutenir et guider les préparatifs du volet thématique, notamment en fournissant des contributions techniques et des conseils stratégiques sur (1) le document de référence, (2) la collecte des études de cas des meilleures pratiques des pays, (3) l'ordre du jour et (4) les intervenants de la session.
- Le projet a été partagé avec le groupe de travail pour des contributions. Le groupe de travail a fourni son avis lors de la réunion (tenue le 7 octobre), ainsi que par écrit par courriel.
- Le Secrétariat a fourni les grandes lignes de la note de fond du volet thématique :
 - Faire valoir l'écart entre les hommes et les femmes dans l'ensemble de la cascade
 - Quelques données et aperçus sur les lacunes
 - Changer le récit et les hypothèses sur les hommes
 - Des hypothèses sur les hommes qui entravent l'action
 - Les hommes dans toute leur diversité
 - Les hommes en tant que partenaires, prestataires de services, patients/clients
 - Exemples notables de modèles qui fonctionnent
 - Modèles de prestation de services et orientations existantes
 - Actions menées par les pays et exemples
 - Et maintenant ?
 - Prochaines étapes
 - Orientations à venir

Le Bureau a remercié les points centraux des points de l'ordre du jour et le Secrétariat pour leurs présentations complètes et attend avec impatience l'affichage des documents finaux et les discussions qui auront lieu lors de la 51e réunion du CCP sur ces sujets importants ainsi qu'une

discussion importante et un débat ouvert lors du volet thématique sur « Le VIH et les hommes, dans toute leur diversité, comment pouvons-nous remettre nos réponses sur les rails » ?

3. Sélection des thèmes pour les volets thématiques en 2023

Le Secrétariat a effectué les mises à jour suivantes :

- Le Secrétariat a lancé un appel à propositions de volets thématiques le 5 juillet 2022 pour les volets thématiques de 2023. Sept propositions ont été reçues. Le Bureau a reçu ces documents avant la présente réunion.
- Les thèmes dans l'ordre alphabétique des pays :
 - 1 : « **L'éradication de la pauvreté et sa relation avec la fin du sida** » (Chine)
 - 2 : **Dépistage et VIH** (Chine)
 - 3 : **Accès aux services de santé sexuelle et reproductive pour les personnes transgenres et autres personnes ayant un genre différent** (Allemagne, soutenue par le Canada, la Belgique, la Suède, la Thaïlande, les États-Unis, l'UNICEF, l'OMS, l'ONUUDC et le PNUD)
 - 4 : **Services de santé sexuelle et reproductive intégrant des services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH** (Royaume-Uni)
 - 5 : **VIH et handicap et intersection avec d'autres vulnérabilités/vulnérabilités superposées** (Royaume-Uni)
 - 6 : **Leadership communautaire. Son rôle dans la réponse au VIH en tant qu'agent central de la recherche, du suivi et du plaidoyer politique.** (Délégation d'ONG, soutenue par l'Allemagne, les États-Unis, l'UNICEF, l'OMS, le PNUD, le FNUAP)
 - 7 : **Les populations clés et prioritaires et la voie vers les objectifs de 2025 : Réduire les inégalités en matière de santé par des réponses adaptées et systémiques** (délégation d'ONG, soutenue par le Canada, les États-Unis, l'OMS, le PNUD) et les populations de sexe différent.
- Le Bureau du CCP devra sélectionner 2 de ces propositions pour les volets thématiques qui auront lieu en 2023. Les propositions doivent être examinées sur la base des critères suivants : pertinence générale, réactivité, concentration et portée de l'action.
- En outre, les membres du Bureau devront recommander à quelle réunion du CCP le volet thématique devra avoir lieu. Les recommandations du Bureau seront incluses dans le document des prochaines réunions du CCP pour examen et décision par le CCP en décembre.
- La proposition intitulée « Services de santé sexuelle et reproductive intégrant des services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH » a été partiellement couverte par « Atteindre le SDG3 : Renforcer et intégrer des réponses globales au VIH dans des systèmes de santé durables pour une couverture sanitaire universelle » (juin 2019), et en partie par « Relier dans la pratique les services de santé sexuelle et reproductive (SSR) avec les interventions en matière de VIH » (juin 2010). En outre, le dernier volet thématique a mis l'accent, dans ses recommandations, sur l'intégration des DSSR aux services de lutte contre le VIH.
- La proposition intitulée « Leadership communautaire. Le rôle dans la réponse au VIH en tant qu'agent central de la recherche, du suivi et du plaidoyer politique » a été couverte par le volet thématique du CCP de juin 2016 « Le rôle des communautés pour mettre fin au sida d'ici 2030 ». Cependant, les récents débats sur le thème des réponses au sida menées par les communautés pourraient justifier un volet thématique sur le sujet. En

outre, la Guyane a proposé l'année dernière « Les OSC/ONG et le VIH à l'horizon 2030 — Participation aux pratiques de soins et de traitement », mais ce sujet n'a pas été retenu à l'époque.

En ce qui concerne les propositions de volets thématiques pour 2023, le Bureau du CCP a noté la force et la pertinence de toutes les propositions soumises.

Après avoir discuté en détail des thèmes proposés, tous les membres du Bureau ont soutenu le thème « *Populations clés et prioritaires* » et les objectifs à atteindre d'ici 2025 : *Réduire les inégalités en matière de santé par des réponses adaptées et systémiques* (Annexe 3) pour la 52e réunion du CCP.

En ce qui concerne la sélection du deuxième thème pour 2023, une majorité de membres a soutenu la proposition « *Accès aux services de santé sexuelle et reproductive pour les personnes transgenres et autres personnes ayant une diversité de genre* » pour la 53e réunion du CCP, notant que la formulation des thèmes pourrait être affinée, car il n'y avait pas de consensus total. L'un des membres du Bureau a exprimé sa préférence pour le thème « *Dépistage et VIH* », compte tenu de son importance et de sa pertinence actuelle, et du fait que ce thème n'avait pas été abordé auparavant lors d'un volet thématique. À la suite des discussions et de l'absence de consensus, le membre du Bureau a demandé qu'il soit consigné qu'il ne bloquerait pas la prise de décision par le Bureau, mais a demandé de consigner sa réserve quant au fait qu'il ne pouvait pas soutenir la recommandation du sujet sur le thème « *Accès aux services de santé sexuelle et reproductive pour les personnes transgenres et autres personnes ayant un genre différent* », en raison de son champ d'application étroit, de son manque de pertinence générale et de son champ d'action limité par rapport au sujet « *Dépistage et VIH* ».

4. Visite de terrain du CCP en Thaïlande (en marge de la 51e réunion du CCP — 13-16 décembre 2022)

Le Secrétariat a rappelé l'objectif des visites de terrain du CCP comme suit :

- Les visites de terrain du CCP permettent aux participants de s'immerger dans les réalités de l'épidémie de VIH et de la réponse du pays et de s'engager directement avec les parties prenantes de la réponse. Cette visite est l'occasion de voir et de discuter du travail entrepris par le Programme commun avec les partenaires nationaux et internationaux.
- Les participants aux visites sur le terrain utilisent souvent les références de ces visites pour alimenter les discussions lors des réunions du conseil d'administration.
- L'objectif du programme des visites sur le terrain reflète généralement l'ordre du jour de la prochaine réunion du CCP.
- Une réunion du CCP en Thaïlande, associée à des visites de terrain local, bénéficiera de l'expertise et du leadership local dans ces domaines, apportant une valeur ajoutée significative aux discussions de la réunion du CCP.
- Les visites de terrain comprennent des réunions avec des fonctionnaires du gouvernement, des partenaires des communautés locales et des partenaires du Programme commun. Cela comprend également des visites de sites spécifiques qui présentent des exemples de meilleures pratiques pouvant être reproduites dans d'autres pays et régions.
- Format et logistique :

La Thaïlande a indiqué que le thème de la visite de terrain sera axé sur la démonstration d'actions concrètes qu'un pays aux ressources limitées peut prendre pour accélérer les efforts visant à mettre fin au sida d'ici 2030. Les visites de terrain mettront l'accent sur une approche centrée sur les personnes pour concevoir des programmes et des réponses au VIH (programmes avec, pour et par les communautés et les populations clés), sur le pouvoir du partenariat avec les communautés et les personnes vivant avec et affectées par le VIH, et sur l'intégration du VIH et de la santé dans le cadre de la couverture sanitaire universelle (CSU).

En outre, la Thaïlande a partagé un projet de calendrier et de programme provisoire pour les visites de terrain du CCP (Annexe 4).

Le Bureau du CCP a remercié la Thaïlande d'avoir préparé des visites de sites très intéressantes qui aideront à la prise de décision lors de la 51e réunion du CCP et qui mettront sans aucun doute en évidence les meilleures pratiques de la réponse au sida en Thaïlande qui pourraient inspirer et aider d'autres pays.

Suite à la clarification par le Secrétariat du calendrier de la session du groupe de rédaction lors de la 51e réunion du CCP, le Bureau du CCP a convenu que la visite de terrain aurait lieu le lundi 12 décembre matin (9 h-12 h, heure locale) et le mardi 13 décembre matin (9 h-12 h, heure locale). Les membres du CCP participant à la visite de terrain devront s'y inscrire et être de retour à temps pour le début de la 51e réunion du CCP le mardi 13 décembre à 13 h (heure locale).

5. Questions diverses

Aucune autre question n'a été soulevée et la Présidence a ensuite clôturé la réunion, en remerciant les participants pour leur temps et leur engagement.

[Annexes ci-dessous]

Annexe 1

Programme de la 51e réunion du CCP à Chiang Mai, Thaïlande (13-16 décembre 2022)

Date	Subject
Mardi 29 novembre 2022 13h00 à 16h00 (UTC+2) VIRTUEL (Zoom)	Pré-réunion sur les points 1.2, 1.4, 2, 4 de l'ordre du jour : Rapport de la 50ème réunion du CCP ; Rapport du représentant des ONG ; Suivi du segment thématique de la 50ème réunion du CCP ; Rapport de la Cellule de réflexion sur les réponses communautaires au sida.
Mercredi 30 novembre 2022 13h00 à 16h00 (UTC+2) VIRTUEL (Zoom)	Réunion préalable du CCP sur les points 5, 6, 7, 8, 9 de l'ordre du jour : Mise à jour sur le Partenariat mondial pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH ; Rapport de la Cellule multipartite chargée de formuler des recommandations au Bureau sur la situation du financement de l'ONUSIDA (immédiat et durable) ; Rapport annuel d'évaluation ; Prochaines réunions du CCP ; Élection des membres du Bureau.
Vendredi 2 décembre 2022 13h00 à 16h00 (UTC+2) VIRTUEL (Zoom)	Concertation sur les points de décision (uniquement les membres du CCP)
À partir du lundi 12 décembre 2022 Des 08h00 (UTC+7) EN PERSONNE (Chiang Mai)	51e PCB – Visite de Terrain (à confirmer)
Mardi 13 décembre 2022 13h00 à 16h30 (UTC+7) HYBRIDE (Zoom + Chiang Mai)	51e PCB - JOUR 1
Mardi, 13 décembre 2022 17h30 à 19h30 (UTC+7) HYBRIDE (Zoom + Chiang Mai)	Session du groupe de rédaction (uniquement pour les membres du CCP) (à confirmer)
Mercredi 14 décembre 2022 09h00 à 11h00 (UTC+7) HYBRIDE (Zoom + Chiang Mai)	Session du groupe de rédaction (uniquement pour les membres du CCP) (à confirmer)
Mercredi 14 décembre 2022 13h00 à 16h30 (UTC+7) HYBRIDE (Zoom + Chiang Mai)	51e PCB - JOUR 2
Mercredi 14 décembre 2022 17h30 à 19h30 (UTC+7) HYBRIDE (Zoom + Chiang Mai)	Session du groupe de rédaction (uniquement pour les membres du CCP) (à confirmer)
Jeudi 15 décembre 2022 10h00 à 12h00 (UTC+7) HYBRIDE (Zoom + Chiang Mai)	Session du groupe de rédaction (uniquement pour les membres du CCP) (à confirmer)
Jeudi 15 décembre 2022 13h00 à 16h30 (UTC+7) HYBRIDE (Zoom + Chiang Mai)	51e PCB - JOUR 3
Vendredi 16 décembre 2022 13h00 à 16h30 (UTC+7) HYBRIDE (Zoom + Chiang Mai)	51ème CCP - Volet thématique « Le VIH et les hommes, dans toute leur diversité, comment remettre la lutte sur les rails ? »

PROGRAMME DE LA RÉUNION 51ème RÉUNION DU CCP

- Veuillez noter que ce calendrier comprend les sessions de pré-réunion, la consultation sur les points de décision, les potentielles visites de terrain du CCP et sessions des groupes de rédaction, en plus des dates de la 51ème réunion du CCP telles qu'approuvées par le Bureau du CCP conformément aux Modalités et procédures des réunions virtuelles du CCP 2022.
- Les participants peuvent s'inscrire à ces sessions via le lien suivant : <http://pcbregistration.unaids.org>
- Ces dates sont susceptibles d'être modifiées par le Bureau du CCP.
- La visite de terrain du CCP, qui aura lieu exceptionnellement en marge de la 51e réunion du CCP, est indiquée à titre informatif.

Annexe 2

Calendrier provisoire pour la finalisation du rapport du Bureau du CCP sur la situation du financement de l'ONUSIDA (immédiat et durable) sur la base des recommandations de l'équipe de travail multipartite informelle
Point 6 de l'ordre du jour de la 51e réunion du CCP, 13-16 décembre 2022 à Chang Mai, Thaïlande

Livrable/événement connexe	Déroulement
Premier projet du rapport	Suite à la réunion du Bureau du CCP du mardi 11 octobre 2022
Quatrième réunion de l'équipe de travail informelle	jeudi 13 octobre 2022
Projet de rapport de synthèse de la quatrième réunion de l'équipe de travail informelle	vendredi 14 octobre 2022
Projet de plan annoté du rapport	lundi 17 octobre 2022
Réunion du Bureau avec les coprésidents de l'équipe de travail pour discuter des recommandations de l'équipe de travail et du rapport du Bureau	jeudi 20 octobre 2022
Premier projet du rapport du Bureau	mercredi 26 octobre 2022
Cinquième réunion de l'équipe de travail informelle	mardi 1 novembre 2022
Dialogue stratégique sur le financement (DSF)	jeudi 3 novembre 2022
Deuxième projet de rapport du Bureau	vendredi 4 novembre 2022
Réunion du Bureau pour finaliser le rapport suite au DSF	lundi 7 novembre 2022
Rapport final soumis au Bureau pour approbation finale	mardi 15 novembre 2022
Rapport final mis en ligne	jeudi 24 novembre 2022

Annexe 3

Sélection des thèmes pour les volets thématiques en 2023

Thème 7 : Les populations clés et prioritaires et la voie vers les objectifs de 2025 : Réduire les inégalités en matière de santé par des réponses adaptées et systémiques

Thème proposé par : Délégation des ONG

Intérêt général : quelle est la pertinence du thème pour la riposte mondiale au sida ?

La déclaration politique sur le VIH/sida de 2021 et la stratégie mondiale de lutte contre le sida de 2021-26 sont toutes deux axées sur la lutte contre les inégalités qui continuent de soutenir la pandémie mondiale de VIH/sida. Afin que l'ONUSIDA et les pays atteignent les objectifs 95-95-95 d'ici 2025 et que personne ne soit laissé pour compte dans la lutte contre le VIH/sida, une approche adaptative et différenciée doit être utilisée pour adapter des réponses structurelles, systémiques et multisectorielles différenciées afin de s'adresser aux groupes de population clés et prioritaires.

Réactivité : comment le thème répond-il aux intérêts, aux préoccupations et aux besoins d'information d'une vaste gamme d'acteurs dans la riposte mondiale au sida ?

Obtenir un soutien pour ce sujet nécessitera très probablement une collaboration et un soutien entre le Secrétariat, les organismes coparrainants, la délégation des ONG et les États membres progressistes. La réduction des inégalités auxquelles sont confrontées les populations clés et prioritaires par des réponses systémiques adaptées et différenciées aidera le monde à atteindre les objectifs 95-95-95 et à faire en sorte que les populations clés ne soient pas laissées pour compte.

Priorités : comment cibler l'examen du thème pour permettre un examen approfondi en une journée ?

- 1) Depuis le département des données stratégiques, donner un aperçu des tendances en matière d'incidence, de prévalence et de qualité de vie des personnes vivant avec le VIH et des populations prioritaires clés (PPC) ;
- 2) Établir des priorités au sein de la structure mondiale de financement du VIH pour soutenir les réseaux KPP dirigés par les communautés aux niveaux mondial, régional et local ;
- 3) Utiliser la santé dans toutes les politiques (HiAP) pour co-crée des politiques, des programmes et des services pour KPP et CLM afin de soutenir un suivi et une évaluation efficaces et efficaces des programmes, services et politiques financés ;
- 4) Co-concevoir et mettre en œuvre des interventions multisectorielles structurelles et systémiques différenciées, durables et fondées sur des données probantes pour le KPP.

Champ d'action : comment le thème aborde-t-il les actions possibles et nécessaires à entreprendre dans la riposte au sida, plutôt que des problématiques purement théoriques ou académiques ?

Investir et prioriser le financement mondial de la lutte contre le VIH pour soutenir les réseaux et les organisations dirigés par les populations clés et prioritaires (KPP) aux niveaux mondial, régional et national dans le cadre de la riposte au sida ; inciter les pays à utiliser des interventions structurelles et systémiques fondées sur des données probantes et co-crées/approuvées/soutenues par les KPP pour aider les pays à atteindre les objectifs mondiaux ; Engager les communautés affectées dans le co-développement d'interventions et de programmes

VIH différenciés et centrés sur l'homme, de services de soins de santé et de systèmes de protection sociale différenciés liés au VIH et au KPP ; Créer des environnements socio-légaux et des systèmes de santé favorables en utilisant une approche de la santé dans toutes les politiques (HiAP) qui respecte les droits humains et la dignité de tous.

Thème soutenu par : le Canada, les États-Unis, l'OMS, l'UND

Annexe 4

Présentation PowerPoint du projet de calendrier et de programme provisoire pour les visites de terrain du CCP en Thaïlande

Proposition de visite de terrain lors de la 51e réunion du CCP

12 octobre 2022, de 8 h à 17 h (heure locale)
dans la province de Chiangmai

Thème :

Le pouvoir de l'approche centrée sur les personnes avec des partenariats et intégration via la CSU pour mettre fin au sida en Thaïlande

Participants :

Membres du CCP de l'ONUSIDA (environ 20 personnes/groupe)

Objectif :

- Démontrer les actions réelles d'un pays aux ressources limitées qui adopte une approche centrée sur les personnes, un partenariat avec les communautés et les personnes vivant avec et affectées par le VIH, et l'intégration du VIH et de la santé dans le cadre de la couverture sanitaire universelle (CSU).
- Inspirer et donner plus de courage aux dirigeants des pays sur les solutions pratiques pour accélérer l'effort afin de mettre fin au sida d'ici 2030.
- Échanger les enseignements tirés des pratiques prometteuses :
 - Le pouvoir de l'intégration du VIH dans le système de santé universel : atteindre les objectifs 95-95-95 et des services durables de lutte contre le VIH avec la couverture sanitaire universelle et avec et pour les communautés
 - Le pouvoir d'une approche centrée sur les personnes : une réponse sanitaire avec, pour et par les communautés et les populations clés pour mettre fin au sida
 - Le pouvoir des partenariats : initiative du partenariat thaïlandais pour une discrimination zéro qui encourage une approche multisectorielle dans le but d'éliminer toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH.

Projet de programme pour la visite de terrain du CCP le 12 décembre

Heure	Voyage 1	Voyage 2	Voyage 3	Voyage 3
7 h à 8 h	Inscription			
8 h à 9 h 30	Introduction – Célébration de la journée de la CSU – Présentation du programme national de lutte contre le VIH et du réseau provincial pour mettre fin au sida à Chiangmai (VDO et présentation) – Partage des expériences des principales parties prenantes, comme le réseau des PVVIH, KPLHS, l'équipe CRS, NHSO, etc.			
10 h	Départ pour l'hôpital de Nakornping (environ 8,4 km)	Départ pour l'hôpital de Hangdong (environ 16 km)	Départ pour l'hôpital Thanyarak Chiangmai (environ 30 km)	Départ pour l'hôpital de Chiangdao (environ 70 km)
	Élément marquant : Lien avec KPLHS	Élément marquant : Lien avec KPLHS	Élément marquant : CDI	Élément marquant : Stigmatisation et discrimination
10 h 30 à 12 h 30	Visite de l'hôpital de Nakornping – Ensemble de mesures de prévention et de traitement du VIH (IPT, PrEP, IST, ARV, IST, etc.) – Liaison avec CBO	Visite de l'hôpital de Hangdong – Ensemble de mesures de prévention et de traitement du VIH (IPT, ARV, etc.)	Visite de l'hôpital Thanyarak Chiangmai – Programme Matrix – Communauté thérapeutique et modèle FAST – Traitement à base communautaire (CBTX)	Visite de l'hôpital de Chiangdao – Ensemble de mesures de prévention et de traitement du VIH (IPT, ARV, etc.) – Réduction de la stigmatisation et de la discrimination et participation des PVVIH à l'élaboration du programme
12 h 30 à 13 h 30	Déjeuner à ... (À déterminer)	Déjeuner à.... (À déterminer)	Déjeuner à.... (À déterminer)	Déjeuner à.... (À déterminer)
13 h 30 à 14 h	Départ pour M Plus (environ 5 km)	Départ pour CAREMAT (environ 15 km)	Départ pour TDN (environ 30 km)	Départ pour Baan <u>Mitratorn</u> (environ 6 km)
14 h à 16 h	Visite M Plus Programme de prévention et de traitement du VIH (services de dépistage du VIH, de la syphilis et de l'hépatite C, service [PrEP], télé-conseil, VCT MOBILE)	Visite CAREMAT Programme de prévention et de traitement du VIH (services de dépistage du VIH, de la syphilis et de l'hépatite C, service [PrEP], télé-conseil, VCT MOBILE)	Visite du site Thai Drug User's Network : TDN – Réduction des risques, C-Free, soutien de groupe, etc.	Visite Baan Mitratorn – Foyer pour enfants, y compris des enfants vivant/affectés par le VIH – Conseil et formation pour les PVVIH et la communauté
16 h à 17 h	Discussion — leçons tirées	Discussion — leçons tirées	Discussion — leçons tirées	Discussion — leçons tirées

[Fin du document]